

CÉRSÉ

CENTRE D'ÉTUDE
EN RESPONSABILITÉ SOCIALE
ET ÉCOCITOYENNETÉ



PORTRAIT DE POLITIQUES GLOBALES ET D' ACTIONS MUNICIPALES EN FAVEUR DE L'ÉCONOMIE SOCIALE AU QUÉBEC ET AILLEURS

FRANCE, ESPAGNE ET CORÉE DU SUD

Décembre 2024



RÉALISÉ PAR



Tassadit Zerdani,
chercheuse chargée du projet



Mamadou Diagne
technicien en recherche
et gestion des données



Maricarmen Merino
cochercheuse



Olivier Corbin-Charland
cochercheur



Isabeau Four,
cochercheuse

Eric Côté,
Mise en page

PARTENAIRES ET COLLABORATEURS DU PROJET

- Chantier de l'Économie sociale
- Union des municipalités du Québec (UMQ)
- Fédération québécoise des municipalités (FQM)
- Pôle régional d'économie sociale de Laval (PRESL)
- Pôle de l'économie sociale de l'agglomération de Longueuil
- Pôle d'entrepreneuriat collectif de l'Estrie.



Février 2024



Document rédigée sous la coordination du Centre d'étude en responsabilité sociale et écocitoyenne (CÉRSÉ), centre collégial de transfert de technologie en pratiques sociales novatrices rattaché au Collège de Rosemont - L'usage de ce document est permis conditionnellement au respect des termes de la **licence publique Creative Commons BY- NC-SA 4.0 International**.

Pour obtenir une copie de la licence : creativecommons.org

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	4
MÉTHODE D'ANALYSE ET DE PRÉSENTATION DE DONNÉES	4
I. RÉOLUTIONS GLOBALES EN FAVEUR DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ADOPTÉES PAR CERTAINES INSTITUTIONS INTERNATIONALES	5
II. PRÉSENTATION DES CAS DOCUMENTÉS	6
2.1. L'Europe	6
Politique globale en ÉS	6
2.1.1 France	7
2.1.2 Espagne	11
2.2 L'ASIE	16
2.2.1 Corée du Sud	16
2.3 QUÉBEC	21
Politique provinciale	21
2.3.1 Ville de Montréal	22
2.3.2 Ville de Gatineau	24
2.3.3 Ville de Sherbrooke	26
2.3.4 Ville de Laval	28
CONCLUSION	29
RÉFÉRENCES	32

INTRODUCTION

Ce rapport présente un portrait de politiques globales, et d' actions développées par certaines municipalités/villes, au Québec et ailleurs dans le monde, pour favoriser l' émergence et le développement des entreprises d' économie sociale (EÉS) sur leurs territoires. Pour élaborer ce portrait, une analyse synthétique des données secondaires a été faite. Ces données sont issues principalement de la consultation de documents et des exemples de pratiques déjà identifiées et documentées. Les villes choisies, comme cas d' études, sont parmi celles reconnues au niveau international pour leurs pratiques en faveur de l' économie sociale (ÉS). Les pratiques de soutien à l' ÉS de ces villes découlent (ou sont influencées) des politiques globales développées par leurs gouvernements et par les institutions internationales concernées par les enjeux de développement socioéconomique, le rapport présente aussi une synthèse de ces politiques globales, car elles encadrent les politiques et les actions développées par ces villes choisies.

MÉTHODE D' ANALYSE ET DE PRÉSENTATION DE DONNÉES

L' élaboration de ce portrait est basée sur des données secondaires. En effet, des rapports d' études, des communiqués de presse et institutionnels, des guides et autres documents publics pertinents ont été consultés. Ces documents ont analysé directement ou indirectement les questions du rôle et de l' apport de l' ÉS face aux enjeux territoriaux ; les pratiques et les actions des municipalités et des Pôles régionaux d' ÉS (ou des instances semblables) en termes de soutien à l' émergence et au développement des EÉS sur leurs territoires.

Les données collectées ont été classées, synthétisées et analysées en regroupant, dans les 5 axes suivants, les principales pratiques et actions développées par des villes reconnues mondialement comme étant leaders dans le soutien à l' ÉS sur leurs territoires. Ces axes sont :

- Reconnaissance et promotion de l' ÉS : ex. Adoption d' une politique d' ÉS locale ; mise en place de projets/stratégies de sensibilisation et de promotion ; activités de reconnaissance des acteurs ou des entreprises d' ÉS sur le territoire ;
- Soutien à l' entrepreneuriat collectif (démarrage, consolidation et développement des EÉS) : ex. Soutien à l' écosystème de l' accompagnement et du financement ; fonds municipaux dédiés ou autres programmes ou formes de soutien aux EÉS (subventions, création d' incubateurs, etc.) ;
- Développement de partenariats entre villes/municipalités et les acteurs d' ÉS : ex. Soutien aux dynamiques de coopération territoriale et à la consolidation des réseaux d' acteurs en ÉS (concertation avec les pôles d' ÉS ou autres instances représentatives de l' ÉS sur le territoire) ; mise en place de mécanismes de collaboration entre acteurs de l' ÉS et l' administration municipale ; établissement d' ententes ou de contrats entre la ville/municipalité et des EÉS.
- Renforcement de la contribution de l' ÉS par l' utilisation de leviers municipaux ou régionaux : ex. Facilitation de l' accès au foncier ou à d' autres types de ressources (locaux, etc.) ; soutien à l' innovation ; politique d' achat auprès des EÉS (appel d' offres, achat de gré à gré, offre de services, commande publique, etc.) ; soutien au développement économique (structuration des filières ou des domaines d' activité, renforcement de l' économie de proximité, virage numérique, etc.) ; investissement dans les infrastructures durables (habitation, culture, loisir, mobilité, immobilier, etc.).

- Favorisation ou renforcement de la participation citoyenne : ex. développement social ; référendums/consultation auprès des citoyennes (services de proximité, vitalité ville/municipalité, qualité de vie, etc.) ; budget participatif ; appropriation des espaces publics ; concertation entre arrondissements (ou quartiers) /directions et organisations citoyennes ; expérience citoyenne ; etc.

Pour chaque ville/municipalité/région documentée, les résultats de l'analyse sont présentés dans un tableau (voir le modèle d'analyse ci-après) montrant ces 5 axes et les principaux leviers d'action liés à ceux-ci. De plus, pour faciliter la lecture, chaque axe est présenté avec une couleur différente.

Modèle d'analyse : grille d'outils d'élaboration du portrait de l'appui municipal à l'ÉS

Axe principal	Leviers d'action
Reconnaissance et promotion de l'ÉS	
Soutien à l'entrepreneuriat collectif (démarrage, consolidation et développement des EÉS)	
Développement de partenariats entre villes/municipalités et les acteurs d'ÉS	
Renforcement de la contribution de l'ÉS par l'utilisation de leviers	
Favorisation ou renforcement de la participation citoyenne	

I. RESOLUTIONS GLOBALES EN FAVEUR DE L'ECONOMIE SOCIALE ADOPTEES PAR CERTAINES INSTITUTIONS INTERNATIONALES

- En 2013, lors d'une conférence d'UNRISD (United Nations Research Institute on Social Development), il a été convenu de la nécessité de promouvoir l'ÉS dans le cadre des défis contemporains du développement.
- Le 10 juin 2022, l'OCDE adoptait une recommandation¹ du Conseil sur l'ESS et l'innovation sociale pour encourager la diffusion de l'ÉSS dans l'Union européenne. L'OCDE recommande aux pays membres et aux pays non membres ayant adhéré à cette recommandation de veiller à ce que le développement et le renforcement de l'ÉS soient favorisés par tous les niveaux de gouvernement en vue d'accroître l'impact de ce secteur au profit de tous.
- En 2022, la Conférence internationale du travail (CIT) adoptait une résolution² reconnaissant le rôle de l'ÉSS et proposant une définition universelle³.

¹ 'Recommandation sur l'ÉSS et l'innovation sociale'. <https://www.oecd.org/fr/rcm/Recommandation-sur-l-economie-sociale-et-solidaire-et-l-innovation-sociale.pdf>

² Résolution concernant le travail décent et l'économie sociale et solidaire (10 juin 2020). https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_norm/---relconf/documents/meetingdocument/wcms_848645.pdf

³ <https://www.ica.coop/fr/presse/actualites/rapport-loit-definit-lordre-du-jour-discussions-vue-sa-conference-internationale> et https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_norm/---relconf/documents/meetingdocument/wcms_885376.pdf.

- Le 18 avril 2023, à l'occasion du mois de la terre, l'Organisation des Nations Unies (ONU) a adopté au sein de sa 66e Assemblée générale une résolution⁴ sur la promotion de l'ÉSS au service du développement durable. Depuis la crise du COVID-19, durant laquelle ont émergé des aspirations nouvelles pour le « monde d'après », plus durable et plus juste⁵. Cette résolution reconnaît la contribution de l'ESS à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD), elle encourage les pays membres à mettre en œuvre des politiques dédiées et les institutions financières et banques de développement à soutenir l'ESS.
- Task Force des Nations Unies sur l'ESS⁶ regroupant 19 agences onusiennes qui travaillent à renforcer la reconnaissance des entreprises et des organisations d'ÉSS, à promouvoir les connaissances sur ce tiers secteur et la consolidation des réseaux de l'ÉSS, à appuyer la mise en place d'un environnement institutionnel et politique favorable à ce secteur et à assurer la coordination des efforts internationaux, le renforcement et l'établissement de partenariats.
- Des lois-cadres en ÉS ont été adoptées dans de nombreux pays, dont la France, le Québec, l'Espagne, le Mexique, le Portugal, la Colombie, le Cameroun, l'Équateur et le Maroc.

II. PRESENTATION DES CAS DOCUMENTES

Ce qui suit présente un portrait des politiques et des actions développées et mises en œuvre par certaines villes en France, en Espagne, en Corée du Sud et au Québec. Ces actions visent à favoriser l'émergence et le développement des ÉÉS sur leurs territoires et ainsi honorer les recommandations des institutions internationales.

2.1. L'EUROPE

POLITIQUE GLOBALE EN ÉS

Le 9 décembre 2021, la Commission européenne a adopté un nouveau plan d'action sur l'économie sociale (*Plan d'action en faveur de l'économie sociale - 2021-2027*)⁷. Celui-ci propose des mesures concrètes dans trois domaines dans le but d'aider à mobiliser tout le potentiel de l'ÉS, et ce, sur l'ensemble du territoire de l'UE, soit :

- Créer les conditions propices au développement de l'économie sociale
- Offrir aux entreprises d'ÉS des opportunités de démarrage et de développement
- Faire reconnaître l'économie sociale et son potentiel

⁴ La résolution est : « promouvoir l'économie sociale et solidaire pour un développement durable »

⁵ https://unsse.org/wp-content/uploads/2023/05/A_RES_77_281-EN.pdf

⁶ L'ESS et les Objectifs de Développement Durable (2023). <https://chaireterres.hypotheses.org/files/2023/04/ODD-et-ESS.pdf>

⁷ Les documents en lien avec la politique de la CÉ sont accessibles via le lien suivant :

<https://ec.europa.eu/social/main.jsp?langId=en&catId=89&newsId=10117&furtherNews=yes#navitem-1>

2.1.1 FRANCE

Politique nationale

En juillet 2014, la France a adopté la loi de l'ESS⁸. Cette loi a permis la reconnaissance par les pouvoirs publics de cette forme d'économie ouvrant des perspectives de partenariats entre et avec les entreprises de l'ESS. Cette reconnaissance et les outils légaux en découlant permettent à l'ESS d'accélérer son développement. Cette loi a permis la création :

- Du Conseil supérieur de l'économie sociale et solidaire chargé d'assurer le dialogue entre les acteurs de ce tiers secteur et les pouvoirs publics nationaux et européens. Placé sur l'égide du premier ministre et présidé par le ministre chargé de l'économie sociale et solidaire. Le Conseil supérieur de l'économie sociale et solidaire adopte, sur proposition de ses membres, un guide définissant les conditions d'amélioration continue des bonnes pratiques des entreprises de l'économie sociale et solidaire définies à l'article 1er de la loi.
- ESS France qui assure, au plan national, la représentation et la promotion de l'économie sociale et solidaire. ESS France représente les intérêts de l'économie sociale et solidaire auprès des pouvoirs publics. ESS France soutient, anime et coordonne le réseau des Chambres régionales de l'économie sociale et solidaire et consolide, au niveau national, les données économiques et sociales.
- Chambres régionales de l'économie sociale et solidaire qui assurent, au plan local, la promotion et le développement de l'économie sociale et solidaire. Ces Chambres sont constituées des entreprises de l'économie sociale et solidaire ayant leur siège social ou un établissement situé dans leur territoire et des organisations professionnelles régionales de celles-ci. Dans des conditions définies par décret, les chambres régionales de l'économie sociale et solidaire tiennent à jour et assurent la publication de la liste des entreprises de l'économie sociale et solidaire.

Ce qui suit présente certains exemples de villes/municipalités/régions françaises ayant développé des politiques et d'actions en matière de soutien à l'ÉS. Cependant, ces exemples ne sont pas exhaustifs puisque plusieurs autres villes/municipalités/régions en France ont aussi développé, à des degrés divers, des actions de soutien à l'ÉS sur leurs territoires.



⁸ Loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire.

Tableau 1 : Région Île-De-France

Axe principal	Leviers d'action
Paris	
Reconnaissance et promotion de l'ÉS	Avec l'ambition de devenir la « Capitale solidaire, dynamique et innovante ⁹ », Paris appuie l'ÉSS à travers 3 actions : le soutien aux structures d'insertion par l'activité économique ; l'accompagnement de porteurs de projet et des entreprises socialement innovantes ; la promotion de la consommation responsable.
Soutien à l'entrepreneuriat collectif (démarrage, consolidation et développement des EÉS)	<ul style="list-style-type: none"> • Depuis 2009, la ville remet les Trophées parisiens de l'économie sociale et solidaire et récompense les coopératives, associations, SAS, structures engagées dans la valorisation des circuits courts, l'émergence de liens sociaux ou encore le développement de l'agriculture urbaine. • Mise en place d'un dispositif d'accompagnement dédié aux étudiants, Start'in ESS, qui a permis d'accompagner 42 porteurs de projets depuis 2017. • Participation à la création d'un pôle ESS au 19^e arrondissement. • Programme <i>Émergence Île-de-France</i> porté par les associations territoriales de <i>France Active</i> et qui accompagne durant neuf mois des porteurs de projets (associations, coopératives, structures d'insertion, entreprises sociales)
Développement de partenariats entre villes/municipalités et les acteurs d'ÉS	<p>Partenariat avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'URSCOP pour soutenir le développement des SCOP de la région (depuis 2008). • Les Coopératives d'activités et d'emploi (CAE) et les couveuses (Coop ALTER BATIR, CLARA et CLARA BIS, COOPANAME, entre autres). Les couveuses visent la création d'entreprises dans des domaines variés allant de la construction, des secteurs artistique, culturel et du spectacle vivant, des TIC et d'aide à la personne. • L'Association pour le Droit à l'activité économique (ADIE) pour faciliter l'accès au microcrédit. • L'Association des Clubs d'Investisseurs pour une gestion alternative et local de l'épargne solidaire (CIGALES) <p>L'Association Paris Initiatives Entreprises (PIE) et France Active garantie</p>

⁹ Pour consulter le Site de la ville de Paris, le lien est : <https://www.paris.fr/pages/entreprise-responsable-3503>

Axe principal	Leviers d'action
<p>Renforcement de la contribution de l'ÉS par l'utilisation de leviers</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Financement de structures comme <i>Paris Initiative entreprise (PIE)</i>, les boutiques de gestion, l'association ADIEI, les SCOP, l'URSCOP, Mouves, etc. • Obtention par la ville du label « Territoire du commerce équitable », grâce au soutien et à son engagement d'achat et de consommation responsable. • Soutien aux structures participant au dispositif « Premières heures » qui vise à permettre aux personnes en situation de grande exclusion de s'insérer graduellement au marché du travail. <p>Financement annuel de 2 millions d'euros visant les d'activités à impact qui intègrent les ESS. Elle y consacre chaque année près de deux millions d'euros.</p>

Tableau 2 : Région Pays de la Loire

Axe principal	Leviers d'action
Nantes Métropole	
<p>Reconnaissance et promotion de l'ÉS</p>	<p>Feuille de route Territoriale de l'Économie sociale et solidaire de Nantes Métropole¹⁰</p>
<p>Renforcement de la contribution de l'ÉS par l'utilisation de leviers</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Création de l'Association Les Ecosolies¹¹. Ce projet, initié par Nantes Métropole, a obtenu, en 2011, le label « Pôle territorial de coopération économique » et vise, entre autres, à mettre en place de nouveaux projets communs d'innovation sociale et environnementale. • Soutien à la création de Solilab¹², géré par Ecosolies, il s'agit d'un lieu d'ancrage commun pour favoriser la visibilité et le développement des projets d'ESS. • Création du Fonds ESS Nantes Factory dont le but est de « mettre en synergie les outils de financement et d'accompagnement de six partenaires : l'Ademe, France Active Pays de la Loire, les Écosolies, le Crédit Municipal de Nantes et la Caisse d'Épargne Bretagne Pays

¹⁰ Pour consulter la feuille de route de Nantes Métropole (en PDF) : https://metropole.nantes.fr/files/live/sites/metropolenantesfr/files/delib/deliberations/conseil-metropolitain/2022/03-24/documents/03_20220324_CNM_DELA2_feuille-de-route-ESS.annexe.odt.pdf

¹¹ Site Internet de Les Ecosolies : <https://www.ecosolies.fr/>

¹² Pour consulter le projet Solilab : <https://www.ecosolies.fr/-Le-Solilab->

Axe principal	Leviers d'action
	<p>de Loire¹³ ». Le fonds est administré par Crédit Municipal de Nantes¹⁴.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Création du Fonds Nantes Transition, « alimenté par Nantes Métropole et la Banque des Territoires¹⁵ », offre de prêts à taux d'intérêt nul (zéro intérêt).

Tableau 3 : Région Hauts-de-France

Axe principal	Leviers d'action
Lille	
Reconnaissance et promotion de l'ÉS	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie de développement de l'Économie sociale et solidaire¹⁶ • Développement, depuis 2001, d'une politique économique résolument tournée vers l'ESS. Quatre Plans Lillois de Développement de l'Économie sociale et solidaire (PLDESS) ont déjà été mis en œuvre et une stratégie de développement de l'ESS 2021-2026 a été adoptée. • Pour le plan qui a couru de 2016 à 2020, ce sont près de 80 structures qui ont été accompagnées par la ville le Lille.
Soutien à l'entrepreneuriat collectif (démarrage, consolidation et développement des EÉS)	<ul style="list-style-type: none"> • La ville de Lille accueille, depuis 2016, la Maison de l'Économie sociale et solidaire. Elle regroupe une dizaine de structures sur plus de 1000 m². La Maison Stéphane Hessel est un lieu qui regroupe des associations et organismes qui accompagnent les porteurs de projets.

¹³ AVISE, France urbaine & RTES (2021). Étude Territoires urbains – ÉS et solidaire & Innovation sociale. Cadres et leviers d'action des métropoles, agglomérations et grandes villes pour renforcer l'ESS, (p. 15) : https://www.rtes.fr/system/files/2021-11/avise_franceurbaine_rtes-etude-territoires_urbains_ess_is-2021.pdf

¹⁴ Site Internet de Crédit Municipal de Nantes : <https://creditmunicipal-nantes.fr/services/prets/ess-nantes-factory/>

¹⁵ AVISE, France urbaine & RTES (2021). Étude Territoires urbains – ÉS et solidaire & Innovation sociale. Cadres et leviers d'action des métropoles, agglomérations et grandes villes pour renforcer l'ESS, (p. 15) : https://www.rtes.fr/system/files/2021-11/avise_franceurbaine_rtes-etude-territoires_urbains_ess_is-2021.pdf

¹⁶ Pour consulter la stratégie lilloise : <https://www.lille.fr/Commerçants-et-entrepreneurs/Economie-Sociale-et-Solidaire2/La-strategie-Developpement-de-l-Economie-Sociale-et-Solidaire>

2.1.2 ESPAGNE

Politique nationale

Le Conseil des ministres de l' Espagne a approuvé, en avril 2023, le projet de Loi intégrale de l'ÉS (*Loi intégrale de l'Économie sociale*¹⁷), ainsi que la *Stratégie espagnole d'économie sociale 2023-2027*. Les mesures visent à dynamiser, à rendre visible et à consolider un modèle productif qui englobe environ deux millions d'emplois sur l'ensemble du territoire espagnol. La nouvelle loi :

- Adapte le fonctionnement des coopératives aux nouvelles technologies pour rendre plus efficace l'égalité que cette formule d'entreprise prône déjà ou à favoriser ce type d'entrepreneuriat collectif
- Élargi la définition des groupes vulnérables et des personnes qui cherchent à améliorer leur employabilité dans les entreprises d'insertion
- Clarifie des typologies et des entités qui composent le secteur de l'économie sociale
- La stratégie d'économie sociale promeut la visibilité et l'internationalisation d'un modèle productif pour faire de l'Espagne une référence internationale.

La *Stratégie espagnole d'économie sociale 2023-2027* s'inscrit dans la continuité de la stratégie précédente (Stratégie espagnole de l'Économie sociale 2017-2020)¹⁸ dont l'objectif est de promouvoir les particularités des entreprises et des entités de l'économie sociale et de les soutenir à travers des programmes et le développement d'un écosystème financier approprié, entre autres. La nouvelle feuille de route identifie ces 4 axes stratégiques :

- Visibilité et participation institutionnelle de l'économie sociale
- Améliorer la compétitivité
- Entrepreneuriat et secteurs émergents
- Durabilité sociale et territoriale

PERTE de l'Économie sociale et des soins (PERTE ESyEC)¹⁹

Doté de plus de 800 millions d'euros, le *PERTE ESyEC* est un projet stratégique visant à promouvoir le secteur de l'ÉS et à consolider les alliances entre les centres de recherche, les organisations, les coopératives et les entités qui travaillent dans ce secteur et de faire de l'Espagne une référence dans ce domaine.

Parmi les objectifs du *PERTE ESyEC* figurent le renforcement des politiques d'égalité et la facilitation du transfert des entreprises en crise ou en manque de relève générationnelle en EES, principalement des coopératives de travail, en plus d'améliorer la compétitivité des PME du secteur. Une autre finalité est la promotion des secteurs liés aux soins des personnes.

¹⁷ Gouvernement de l' Espagne; Conseil économique et social; Bureau des communications : Avis 9 - Sur l'avant-projet de loi intégrale pour la promotion de l'économie sociale : <https://www.ces.es/documents/10180/5301494/Dic092023.pdf>

¹⁸ La Stratégie 2023-2027 n'était pas encore accessible lors de la réalisation du présent document, mais vous pouvez consulter celle de 2017-2020 via le lien suivant : <https://observatorioeconomiasocial.madrid/blog/estrategia-espanola-economia-social/>

¹⁹PERTE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET DES SOINS. PLAN DE RELANCE, DE TRANSFORMATION ET DE RÉSILIENCE (2022)

:[HTTPS://WWW.LAMONCLOA.GOB.ES/CONSEJODEMINISTROS/RESUMENES/DOCUMENTOS/2022/210622-PERTE-ECONOMIA-SOCIAL-Y-DE-LOS-CUIDADOS-MEMORIA-COMPLETA.PDF](https://www.lamoncloa.gob.es/consejodeminstros/resumenes/documentos/2022/210622-PERTE-ECONOMIA-SOCIAL-Y-DE-LOS-CUIDADOS-MEMORIA-COMPLETA.PDF)

Tableau 4 : Communauté régionale d'Andalousie

Axe principal	Leviers d'action
Lille	
Reconnaissance et promotion de l'ÉS	<ul style="list-style-type: none"> Dans l'Axe 2 du PERTE ESyEC : Diffusion et promotion de l'économie sociale, on retrouve le Programme d'appui à la promotion et au développement de l'économie sociale²⁰.
Soutien à l'entrepreneuriat collectif (démarrage, consolidation et développement des EÉS)	<ul style="list-style-type: none"> Programme d'appui à la promotion et au développement de l'économie sociale : Axe 3. Promotion de l'entrepreneuriat social et Axe 4. Innovation et compétitivité des entreprises de l'économie sociale. Manuel d'entrepreneuriat collectif et d'économie sociale²¹
Développement de partenariats entre villes/municipalités et les acteurs d'ÉS	<ul style="list-style-type: none"> <i>III Pacte andalou</i> pour l'économie sociale (2011)²² : processus de concertation pour la conception d'un cadre visant à promouvoir et à développer davantage l'économie sociale, à contribuer activement à réduire les effets de la crise actuelle et à participer aux nouvelles formules de relance et de développement économique et social de l'Andalousie.
Renforcement de la contribution de l'ÉS par l'utilisation de leviers	<ul style="list-style-type: none"> Programme d'appui à la promotion et au développement de l'économie sociale – Axe 1. Promotion de l'emploi dans les coopératives et les sociétés de travail et Axe 7. Associationnisme (financement des dépenses de fonctionnement, d'organisation et de gestion des principales entités associatives du secteur) Prix d'ES d'Andalousie²³ : reconnaissance et distinction publique : <ul style="list-style-type: none"> des projets d'excellence en gestion d'entreprise dans le domaine de l'économie sociale, ainsi que des projets de recherche qui diffusent les valeurs présentes dans ce domaine.

²⁰ Pour consulter le « Programa de Apoyo a la Promoción y el Desarrollo de la Economía Social » :

<https://www.juntadeandalucia.es/organismos/empleoempresaytrabajoautonomo/areas/economia-social/politicas.html>

²¹ POUR CONSULTER LE « MANUAL DE EMPRENDIMIENTO COLECTIVO Y ECONOMIA SOCIAL » : [HTTPS://WWW.JUNTADEANDALUCIA.ES/EXPORT/DRUPALJDA/MANUAL-DE-EMPRENDIMIENTO-COLECTIVO-ECONOMIA-SOCIAL.PDF](https://www.juntadeandalucia.es/export/drupaljda/manual-de-emprendimiento-colectivo-economia-social.pdf)

²² Pour consulter le « III Pacto Andaluz por la Economía Social » : <https://www.ugt-andalucia.com/documents/10157/53370/III+Pacto+Final.pdf>

²³ Premios Andalucía ES : <https://www.juntadeandalucia.es/organismos/empleoempresaytrabajoautonomo/servicios/procedimientos/detalle/24413.html>

Tableau 5 : Communauté régionale de la Catalogne

Axe principal	Leviers d' action
Reconnaissance et promotion de l'ÉS	Socles de la loi de l' économie sociale et solidaire ²⁴ : impulsion d' un cadre réglementaire qui reconnaît l' économie sociale et solidaire et dont les objectifs sont : établir un cadre juridique de l' économie sociale et solidaire ; encourager et promouvoir l' ESS et obtenir la reconnaissance et représentation institutionnelle.
Développement de partenariats entre villes/municipalités et les acteurs d'ÉS	<ul style="list-style-type: none"> • Projet européen RÉPONDET²⁵ (Politique régionale d'ÉS pour une transition environnementale durable par la communauté) qui vise à améliorer la capacité des décideurs politiques régionaux, de l' administration publique, de l'ÉS et de la société civile à développer conjointement des initiatives de politique publique qui renforcent la gestion des ressources communautaires portées par l' économie sociale.
Favorisation ou renforcement de la participation citoyenne	<ul style="list-style-type: none"> • Communautés urbaines²⁶ : programme du Département des Entreprises et du Travail qui veut promouvoir une organisation plus juste de l' économie. Il compte 22 communautés, composées d' entreprises, d' entités, de coopératives et autres réseaux de proximité et d'entraide. L' objectif est de créer de nouveaux projets économiques qui, à partir de l' auto-organisation, peuvent répondre aux besoins collectifs et contribuer au développement local, basés sur la promotion et le renforcement des biens communs et des initiatives basées sur la coopération et le soutien mutuel.
Municipalité de Barcelone	
Reconnaissance et promotion de l'ÉS	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie d' économie sociale et solidaire à Barcelone 2030 (Stratégie #ESSBCN2030) • Convention de Ville pour la Stratégie d'Économie sociale et solidaire à Barcelone 2030 (Convention #ESSBCN2030)²⁷.
Municipalité de Manresa	
Reconnaissance et promotion de l'ÉS	<ul style="list-style-type: none"> • Plan d'impulsion de l' économie sociale et solidaire (PIÉSS) 2023-2025²⁸ ayant 5 objectifs, dont l' objectif 2 est de « Promouvoir et faire connaître l' ESS » : actions de diffusion et de sensibilisation à ce que l' ESS propose une transformation sociale. Des actions de cartographie, de création de supports et d' événements sont proposées, ainsi que d' autres actions de diffusion ou de célébration de la Fête du Fleuve.

²⁴ Socles de la loi sur l' économie sociale et solidaire (en catalan) : https://economiasocialcatalunya.cat/wp-content/uploads/2020/12/BasesLleiESS_VDef_1.pdf

²⁵ Depuis mai 2022, la Direction générale de l' économie sociale et solidaire, du tiers secteur et des coopératives de la Generalitat de Catalunya coordonne et participe au projet européen RESPONDET, en partenariat avec la Confédération des Coopératives de la Catalogne (COOPCAT), le Réseau Européen des Villes et Régions pour l' Économie sociale (REVES), le Service Public de la Wallonie, ConcertES, la Ville de Turin, la Chambre de commerce de Turin et Voïvodie de Malopolska. Source : https://treball.gencat.cat/ca/ambits/economia_social/recursos/respondet/

²⁶ Pour accéder à la version en français du projet « Comunalitats Urbanes » : [https://treball.gencat.cat/ca/ambits/economia_social/recursos/comunalitats-urbanes/index.html#googtrans\[ca|fr\]](https://treball.gencat.cat/ca/ambits/economia_social/recursos/comunalitats-urbanes/index.html#googtrans[ca|fr])

²⁷ Site Internet de la Municipalité de Barcelone. Bureau de l' Economie Sociale et Solidaire. Economie, Travail, Compétitivité et Finance, consulté le 26 mai 2023 : <https://ajuntament.barcelona.cat/economia-social-solidaria/es/estrategia-essbcn2030>

²⁸ Approbation du Plan d'impulsion de l' économie sociale et solidaire 2023-2025 de Manresa. Source : Nouvelle publiée par Nacio, le 17 février 2023 : <https://www.naciodigital.cat/manresa/noticia/107902/pla-dimpuls-de-leconomia-social-i-solidaria-manresa>

Axe principal	Leviers d'action
Soutien à l'entrepreneuriat collectif (démarrage, consolidation et développement des EÉS)	<ul style="list-style-type: none"> Le 5e objectif du PIÉSS 2023-2025 vise à « Rapprocher l'ESS du monde éducatif » : des actions pour inciter les établissements d'enseignement et tous les étudiants à connaître le modèle et les pratiques de l'ESS et à en tenir compte dans leur avenir professionnel. Ainsi, des mesures ont été prises pour étendre des programmes (tels Programme Culture entrepreneuriale à l'École et Programme Idées Jeunes), la création de plus de services et de ressources pour les centres éducatifs, et l'approche de l'ESS aux instituts et campus universitaires.
Renforcement de la contribution de l'ÉS par l'utilisation de leviers	<ul style="list-style-type: none"> Le 1er objectif du PIÉSS 2023-2025 veut « Imprégner le fonctionnement interne de la Mairie d'ESS » : des actions visant à imprégner l'ensemble de la Mairie de l'histoire et des pratiques de l'ESS, et favoriser le travail transversal. Dans cet objectif stratégique se distinguent les actions liées à la promotion des achats et des marchés publics responsables, à la banque éthique et à la promotion de la durabilité au sein du conseil municipal. Le 3e objectif vise à « Favoriser la croissance et le renforcement de projets ESS » : des actions pour soutenir la création et le renforcement de projets ESS, favoriser le réseau et la création d'espaces de gouvernance et de coopération. Également : la recherche et la mise en place de mécanismes d'aide au financement de l'ESS, le soutien aux monnaies sociales ou locales, et la facilitation de l'accès de l'ESS aux équipements et espaces de la ville. Le 4e objectif vise à « Encourager la consommation responsable » : actions de rapprochement de ces pratiques auprès des entreprises, des associations, et de la restauration de la ville, et avec des cartes sur l'établissement et entreprises de consommation responsable et de commerce équitable. Manresa est la première ville catalane avec la norme « Fair Trade City », un statut qui implique de répondre aux critères d'engagement de la mairie, de garantir l'approvisionnement en produits équitables, de mener des actions de communication et de sensibilisation et de créer un centre de groupe.
Municipalité de Reus Sud	
Reconnaissance et promotion de l'ÉS	Plan d'action pour l'Économie sociale, solidaire et coopérative 2021-2023 ²⁹ . Le plan compile l'ensemble de programmes et définit 27 actions ³⁰ répondant à un ou plusieurs des 6 objectifs du plan.
Développement de partenariats entre villes/municipalités et les acteurs d'ÉS	La Coopérative Tandem Social SCCL ³¹ a été chargée d'élaborer le Plan d'action de la ville de Reus.

²⁹ Municipalité de Reus. Communiqué de presse, publié le 15 septembre 2022 : <https://www.reus.cat/noticia/reus-presenta-un-pla-daccio-donar-un-major-impuls-leconomia-social-i-cooperativa>

³⁰ Le plan d'action de la Mairie de Reus comporte 27 actions dont chacune contribue à un ou plusieurs des 6 objectifs stratégiques du plan : 1. Création d'un pôle coopératif, 2. Renforcement de l'écosystème de La Bresca, 3. Annuaire des ESS de la ville de Reus, 4. Entrepreneuriat collectif et incubation, 5. Promotion d'une monnaie locale à Reus, 6. Point d'Attention et d'Information (PAI), 7. Transformation d'entités en coopératives, 8. Accompagner le relais coopératif, 9. Achats publics responsables, 10. Formation à l'entrepreneuriat et aux entreprises de l'ESS, 11. Sensibilisation des groupes professionnels au SSE, 12. Appui à la présentation des subventions, 13. Communauté urbaine de Reus Sud, 14. Fonds de financement des entités de l'ESS, 15. Domaine de gouvernance du plan d'action ESS Reus, 16. Espace transition énergétique, 17. Adhésion et participation active au XMESS, 18. Programme de formation pour les jeunes migrants, 19. Programme pour les groupes vulnérables, 20. Formation en ESS dans les écoles et instituts, 21. L'entrepreneuriat collectif dans les FPI, 22. L'ESS dans les parcours d'insertion, 23. Visibilité du SSE à travers les salons, 24. Reus Espais Vius, 25. Achat responsable Reus, 26. Centre social El Roser et 27. Programme de gestion des aliments.

³¹ Pour consulter le site Internet de la coop : <https://www.tandemsocial.coop>

Axe principal	Leviers d'action
Municipalité de Saldes	
Développement de partenariats entre villes/municipalités et les acteurs d'ÉS	Création d'une énergie locale coopérative ³² : la municipalité de Saldes, avec l'Ateneu Cooperatiu, a mis en place une alliance de coopératives, d'organisations du secteur tertiaire, des autorités locales, et des habitants locaux afin de faire revivre un bassin minier dont elle est propriétaire.
Municipalité de SantCugat	
Favorisation ou renforcement de la participation citoyenne	Dans le cadre du projet « Communautés urbaines ³³ », la municipalité de SantCugat appuie le projet Le transformateur de Collserola ³⁴ qui cherche à générer une chaîne de valeur au sein du premier bien commun. Les activités concernent la logistique non polluante de stockage, de manutention et de distribution de produits alimentaires locaux et des produits non alimentaires. Les EÉS y participent.
Municipalité de Tarragona	
Développement de partenariats entre villes/municipalités et les acteurs d'ÉS	Projet « Pour un achat zéro déchet » qui naît du besoin de la municipalité de Tarragona de trouver des solutions au problème de génération de tonnes d'emballages à usage unique par an. Ce projet a été réalisé par Dignidart SCCL en collaboration avec d'autres coopératives et subventionné dans le cadre de projets singuliers pour l'économie sociale et coopérative ³⁵ .
Favorisation ou renforcement de la participation citoyenne	La ville de Tarragona participe aussi au projet « Communautés urbaines » avec l'initiative Forum des quartiers, ³⁶ dont l'objectif est de promouvoir la création de projets d'entraide et d'économie sociale et solidaire qui répondent aux besoins de la ville et de ses citoyens, avec l'aide du tissu de quartier et des associations, des réseaux locaux de commerce et d'entraide dans des quartiers participants.

³² Pour consulter l'ensemble des initiatives locales du Réseau Européen des Villes & Régions de l'Économie Sociale (REVES) : <https://www.revesnetwork.eu/wp-content/uploads/2022/07/Local-Examples.pdf>

³³ Pour consulter le site Internet du projet : <https://comunalitats.cat/comunalitats>

³⁴ Pour plus d'information : <https://santcugat.cat/activitat/lateneu-parla-amb-la-transformadora-temps-de-cures>

³⁵ Pour plus d'information : <https://economicsocial.coop/projete-singular/per-una-compra-sense-residus-reduccio-de-lus-massiu-dels-envasos-dun-sol-us>

³⁶ Pour consulter le Site Internet du projet, Fòrum dels Barris, de la communauté urbaine de Tarragona : <https://www.forumdelsbarris.cat>

2.2 L' ASIE

2.2.1 CORÉE DU SUD

Politique nationale : loi sur la promotion des entreprises sociales³⁷

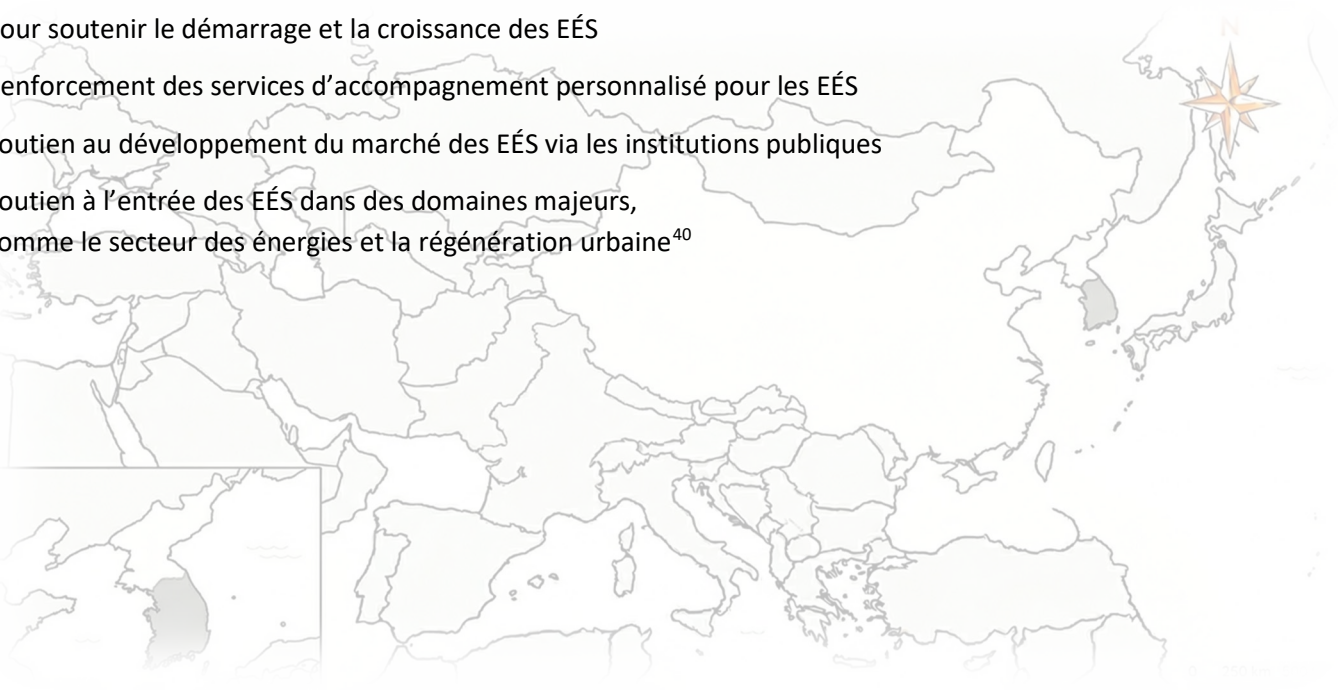
En vigueur depuis août 2012, la Loi sur la promotion des entreprises sociales soutient la création et régit le fonctionnement de ce type d' entreprises. Parmi les éléments intéressants à souligner, on retrouve l' obligation par les villes, ou les provinces, d' établir des plans d' appui aux entreprises sociales (art 5-2 de la Loi), la certification des entreprises sociales (art. 7) et l' obligation pour les entreprises sociales de préparer un rapport d' activité contenant des éléments prescrits par le ministère de l' Emploi et du Travail coréen, ainsi que la création de l' Agence coréenne de promotion de l' entreprise sociale.

Plan de relance de l' économie sociale³⁸

En octobre 2017, le gouvernement coréen a adopté le Plan de relance de l' économie sociale ayant comme principale orientation d' appuyer activement ce secteur en tant que « rapporteur de nouveaux emplois ». Le but étant de contribuer à la création d' emplois, à l' atténuation de la polarisation et à l' intégration sociale. Le plan visait à établir un système de soutien intégré pour accroître l' accessibilité financière, soutenir l' expansion du marché et développer les ressources humaines. 10 domaines ont été sélectionnés, dont les entreprises sociales, les franchises et les connexions régionales.

En 2022³⁹, les principales mesures de promotion de l' ÉS se concentrent sur le :

- Renforcement de l' infrastructure financière ou des outils financiers pour soutenir le démarrage et la croissance des EÉS
- Renforcement des services d' accompagnement personnalisé pour les EÉS
- Soutien au développement du marché des EÉS via les institutions publiques
- Soutien à l' entrée des EÉS dans des domaines majeurs, comme le secteur des énergies et la régénération urbaine⁴⁰



³⁷ Pour consulter la version complète de la Loi sur la promotion de l' entreprise sociale :

<https://www.law.go.kr/%EB%B2%95%EB%A0%B9/%EC%82%AC%ED%9A%8C%EC%A0%81%EA%B8%B0%EC%97%85%EC%9C%A1%EC%84%B1%EB%B2%95>

³⁸ Publié par le ministère de la Stratégie et des Finances, le communiqué de presse résume le plan de relance du 17 octobre 2017 (en coréen) : https://sehub.net/wp-content/uploads/2017/10/20171025_010754.pdf

³⁹ La mise à jour du Plan de relance de l' ÉS se trouve sur le site Internet officiel du gouvernement de la Corée du Sud. Pour accéder au site : <https://www.korea.kr/special/policyCurationView.do?newsId=14886775>

⁴⁰ Basée sur la région, la régénération urbaine vise à encourager le développement intensif des « entreprises villageoises ».

Agence coréenne de promotion des entreprises sociales⁴¹

L'agence fournit un soutien spécialisé pour favoriser la création d'un écosystème propre à l'économie sociale. Cette Agence est créée en décembre 2010 conformément à l'article 20 de la loi sur la promotion de l'entreprise sociale. Par cette loi, l'agence a pour mission, entre autres, de :

- Encourager les entrepreneurs sociaux, faire découvrir des modèles d'entreprise sociale et soutenir la commercialisation ;
- Faire le suivi et l'évaluation des entreprises sociales ;
- Appuyer la création et le fonctionnement de réseaux d'entreprises sociales entre elles, ainsi qu'à niveau régional et national ;
- Créer et exploiter un site Web d'entreprise sociale et d'un système d'information intégré ;
- Offrir de l'assistance-conseil pour les entreprises sociales pour l'amélioration de la gestion, de la technologie, de la fiscalité, du travail, de la comptabilité, etc. ;
- Appuyer l'échange international et la coopération liés aux entreprises sociales.

Réseau national pour la revitalisation de l'économie sociale⁴²

Le Réseau a pour but de créer un écosystème de l'économie sociale en reliant les secteurs publics et privés. Il s'agit d'un organe consultatif pour favoriser la coopération politique avec le gouvernement et une meilleure connectivité avec la communauté locale. Il regroupe des organisations religieuses (chrétiennes et bouddhistes), ainsi que des organisations et groupes civiques (YMCA, YWCA, Gyeongshilyeon, Fondation Rotary de Corée, Association internationale des Lions, Community Chest of Korea), la Chambre de commerce et d'industrie de Corée, les universités, ainsi que les institutions publiques et organisations connexes, etc.

Entreprises villageoises

« Qu'est-ce qu'une entreprise villageoise ? Une entreprise villageoise est créée et gérée par des résidents locaux pour réaliser efficacement les intérêts de la communauté locale en résolvant des problèmes régionaux communs et en créant des revenus et des emplois grâce à des projets rentables utilisant diverses ressources locales »⁴³.

Dans la feuille de route du Plan de relance de l'économie sociale, le développement « d'Entreprises villageoises » est un élément intéressant. En effet, ce projet vise à promouvoir la revitalisation de l'économie locale en créant des emplois pour les résidents locaux. Il est piloté par le ministère de l'Administration publique et de la Sécurité dans le cadre de plan d'expansion de l'économie dans les principaux domaines d'activité, dont ceux basés sur la « zone ». Le gouvernement prévoit l'amélioration des lois et des systèmes pour favoriser l'entrée des EÉS dans les villages ruraux et des pêcheurs, entre autres.

⁴¹ Pour consulter le site Internet de l'Agence : <https://www.socialenterprise.or.kr/index.do>

⁴² Pour consulter le site du Réseau : https://knsec.or.kr/bbs/board.php?bo_table=B12

⁴³ Traduction libre de l'auteur du site dédiée au projet « Entreprises villageoises » du ministère de l'Administration publique et de la Sécurité : <https://www.mois.go.kr/frt/sub/a06/b06/village/screen.do>

Tableau 6 : Région capitale – Séoul

Axe principal	Leviers d' action
<p>Reconnaissance et promotion de l'ÉS</p>	<p>Le Plan 2.0 – Économie sociale active⁴⁴ du gouvernement métropolitain comporte 5 objectifs principaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Construire une économie circulaire régionale et citoyenne • Soutenir la création d' une fondation civique • Renforcer les bases d' un système durable • Ouvrir les marchés et sensibiliser le public, ainsi que développer les talents innovants • Renforcer la coopération internationale.
<p>Soutien à l'entrepreneuriat collectif (démarrage, consolidation et développement des EÉS)</p>	<p>Soutien à la croissance des EÉS par le biais des Centres de soutien dédiés à l'ÉS et aux coopératives, mais aussi par du soutien financier et des subventions dédiées aux projets de⁴⁵ :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Entreprise sociale : 7 117 millions de wons (7 330 000 \$ CAD) en coûts de main-d' œuvre, 1 510 millions de wons (1 555 000 \$ CAD) en primes d' assurance sociale et 2 744 millions de wons (2 826 000 \$ CAD) en coûts de développement des entreprises • Entreprise villageoise : coût total du projet est de 563 millions de wons (580 000 \$ CAD) • Soutien aux EÉS exceptionnelles : 403 millions de wons (415 000 000 \$ CAD) <p>Appui au développement de marchés et au marketing pour les EÉS par :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'élargissement des canaux de vente des produits des EÉS via la tenue de marchés de l'ÉS • L'exploitation de Cabinnnet⁴⁶ une plateforme de consommation et de promotion de l'ÉS • L'exploitation de Nuri Ensemble⁴⁷, un centre commercial en ligne des marchés publics

⁴⁴ Site Internet de l' Hôtel de ville de Séoul – Régime de base d' économie sociale : <https://news.seoul.go.kr/economy/archives/82641>

⁴⁵ Site Internet de l' Hôtel de ville de Séoul. Soutien à la croissance des EÉS : <https://news.seoul.go.kr/economy/archives/82634>

⁴⁶ Pour accéder au site de Cabinnnet : <https://cabinnnet.kr/about-us>

⁴⁷ Pour consulter le site de Nuri Ensemble : <https://www.hknuri.co.kr/main.do>

Axe principal	Leviers d'action
<p>Développement de partenariats entre villes/municipalités et les acteurs d'ÉS</p>	<p>Mise en place d'un système de soutien à l'ÉS pour Séoul et les districts autonomes. La ville de Séoul compte sur 25 centres de soutien à l'ÉS⁴⁸, considérés comme des organisations autonomes de soutien au district. Leur mission est d'établir une base pour l'écosystème de l'ÉS pour développer des stratégies pour chaque district autonome, sélectionner les sujets à développer et promouvoir des projets collaboratifs.</p>
<p>Renforcement de la contribution de l'ÉS par l'utilisation de leviers</p>	<p>Mise en place d'un système de soutien à l'ÉS pour Séoul et les districts autonomes, par l'exploitation de deux Centres de soutien : un dédié aux coopératives et l'autre à l'économie sociale.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le Centre de soutien aux Coopératives sociales offre un soutien spécialisé pour les coopératives. Il offre des services de conseil en implantation et en exploitation, de formation, de promotion, etc. • Le Centre de soutien à l'ÉS est une institution d'appui aux EÉS, dont l'activité principale est l'accompagnement pour : le développement des canaux de vente des entreprises de l'économie sociale, soutien à la croissance et à la promotion des talents de l'économie sociale, entre autres.
<p>Arrondissement de Seondong</p>	
<p>Favorisation ou renforcement de la participation citoyenne</p>	<p>Le quartier Seongsu a le statut de « Mecque des entreprises sociales » ; il est considéré comme une « vallée de l'entreprise sociale » où entreprises sociales, startups, entrepreneurs sociaux et innovateurs « grandissent ensemble ». L'arrondissement de Seondong-gu fournit diverses aides avec le « Social Hub Centre » et le gouvernement métropolitain de Séoul renouvelle son appui au centre informatique de Seongsu.</p>

⁴⁸ Pour consulter la liste des Centres de soutien à l'économie sociale de Séoul : https://sehub.net/district_support_organization

Tableau 7 : Province de Chungcheongnamdo

Axe principal	Leviers d'action
Buyeo – regroupement de villages	
Soutien à l'entrepreneuriat collectif (démarrage, consolidation et développement des EÉS)	Appui à la création d'une entreprise villageoise composée de plusieurs petits villages de la région : <ul style="list-style-type: none"> • Création d'une coopérative de transformation alimentaire (fondée en 2018) : fabrication de tofu artisanal • 85% des fèves utilisées pour la production de tofu artisanal proviennent des villages regroupés dans l'initiative
Développement de partenariats entre villes/municipalités et les acteurs d'ÉS	L'entreprise villageoise Buyeo verse 5% des profits aux villages impliqués dans l'initiative.
Favorisation ou renforcement de la participation citoyenne	L'entreprise villageoise Buyeo a pour objectif la création des emplois pour la population âgée qui vit de la précarité financière et de l'isolement.

Tableau 8 : Province de Gyeonggi

Axe principal	Leviers d'action
Village de Jang chon	
Reconnaissance et promotion de l'ÉS	
Soutien à l'entrepreneuriat collectif (démarrage, consolidation et développement des EÉS)	Appui à la création d'une entreprise villageoise, afin de revitaliser dans le village de Jang chon : <ul style="list-style-type: none"> • Création d'un café sous forme de coopérative (en 2018) qui a pour vision de redynamiser le village par le tourisme et accroître la vente de plats locaux • Ils offrent aussi l'équivalent coréen de la « cueillette des pommes » aux touristes
Favorisation ou renforcement de la participation citoyenne	L'entreprise villageoise de Jang chon a aussi pour mission de réunir les villageois âgés et artistes au café et leur offrir un espace de socialisation. Ils mettent en place une gestion et gouvernance horizontale. 51 villageois ont rejoint la coop.

2.3 QUÉBEC

POLITIQUE PROVINCIALE

- La reconnaissance institutionnelle de l'ÉS avait débuté lors du Sommet sur l'économie et l'emploi⁴⁹, en 1996. Le rapport « [Osons la solidarité](#) » a mis en lumière la contribution essentielle de l'économie sociale au développement du Québec. Il a ainsi servi pour lancer la création d'un ensemble d'outils et d'entreprises collectives. Le regroupement ou la mise en réseau des entreprises collectives ayant des statuts juridiques divers, au niveau national au sein du Chantier de l'économie sociale et au niveau régional au sein des Pôles d'économie sociale, a eu un effet structurant sur l'essor de l'entrepreneuriat collectif.
- En 2013, l'Assemblée nationale du Québec a adopté une loi-cadre sur l'économie sociale en s'inspirant de lois semblables d'autres pays. Cette loi a permis une reconnaissance formelle de l'économie sociale par le gouvernement du Québec. Les trois objectifs principaux de la loi sont :
 - Soutenir l'économie sociale comme levier de développement socioéconomique ;
 - Soutenir le développement de l'économie sociale par l'élaboration ou l'adaptation d'outils d'intervention ;
 - Favoriser, pour les entreprises d'économie sociale, l'accès aux mesures et aux programmes de l'Administration.

Cette loi :

- Exige l'adoption d'un plan d'action quinquennal, connu sous le nom de Plan d'action gouvernemental en économie sociale (PAGES)⁵⁰.
- Impose l'obligation de tenir compte de cette forme d'entreprise et d'entrepreneuriat dans le développement de programmes et politiques publiques.
- Établit la volonté du gouvernement de favoriser le développement de l'économie sociale, notamment par l'augmentation des achats publics, l'amélioration de l'accès aux marchés et aux financements des entreprises et la mise en place de mesures de suivi et de reddition de comptes.
- Reconnaît également l'importance d'un partenariat entre l'État et les acteurs de l'économie sociale et inclut dans le développement de nouvelles politiques et mesures.
- Intègre cette économie dans les statistiques officielles du Québec et dévoile ainsi l'existence de plus de 11 000 entreprises collectives avec des revenus de plus de 47,8 G\$ (Rapport de l'ISQ, 2019).
- La [Loi sur les gouvernements de proximité](#), promulguée en 2017, ouvre de nouvelles possibilités de collaboration et de soutien à l'économie sociale.

⁴⁹ L'économie sociale et le Sommet socioéconomique de 1996 : le bilan des acteurs sur le terrain (2004). <https://www.erudit.org/fr/revues/nps/2002-v15-n2-nps722/008923ar/>

⁵⁰ Le premier PAGES s'est déployé de 2014 à 2019 et le 2^e (2020- 2025) a été dévoilé à l'automne 2020.

2.3.1 VILLE DE MONTRÉAL

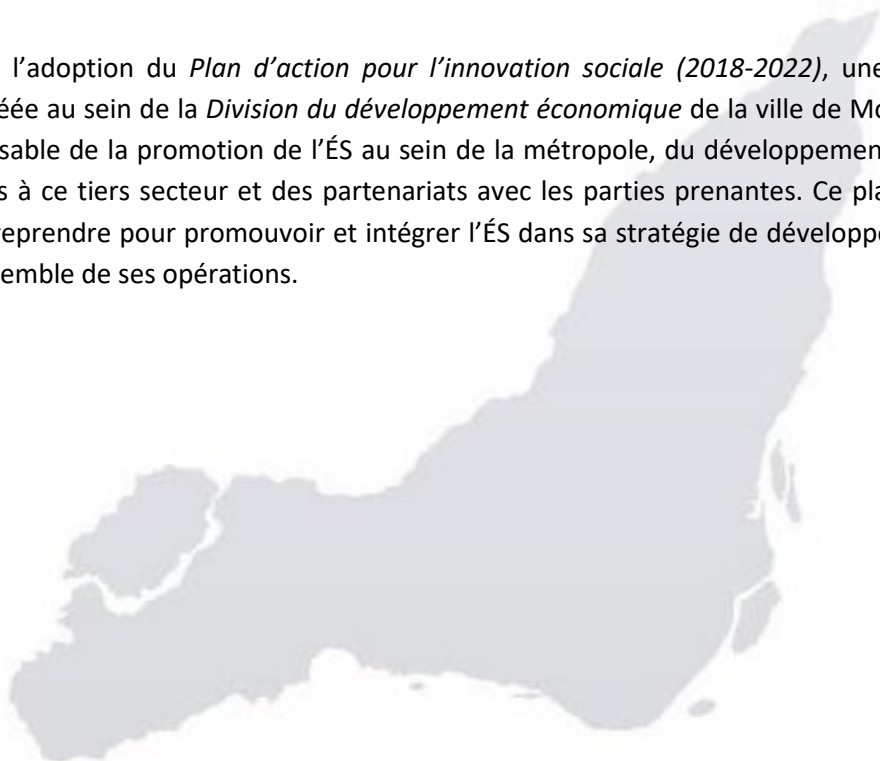
Politique de développement de l'ÉS

Montréal n'a pas développé une politique d'ÉS comme celle de la ville de Gatineau. Cependant, depuis 2006, elle a un commissaire à l'ÉS au sein de son service du développement économique afin de soutenir le travail des acteurs de soutien à l'émergence et au développement de l'entrepreneuriat collectif dans la métropole. La création de ce commissaire dédié à l'ÉS a affirmé la reconnaissance de la nécessité de la représentation de ce secteur économique au niveau municipal. Aussi, le transfert subséquent de la responsabilité de ce secteur économique à la direction du développement économique, à la demande des acteurs de l'ÉS, a démontré la reconnaissance de la ville de Montréal du rôle plus large que joue ce tiers secteur dans le développement socioéconomique de son territoire.

Montréal a également posé, dans ses limites juridiques, plusieurs gestes concrets en faveur de l'ÉS. Elle a adopté, en 2009, le projet « *Partenariat en économie sociale pour un développement communautaire et durable* » avant même l'adoption, en 2013, de la loi-cadre provinciale sur l'ÉS (M. Mendell et al, 2020). Dans le cadre de ce partenariat, on identifie cinq engagements⁵¹ :

- Soutien aux entreprises collectives ;
- Augmentation du rôle de l'ÉS dans les grands projets urbains ;
- Encouragement de la contribution de l'ÉS à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens ;
- Incitation du secteur privé à s'ouvrir davantage à l'ÉS ;
- L'engagement dans une promotion plus intégrée de l'ÉS.

En mai 2018, avec l'adoption du *Plan d'action pour l'innovation sociale (2018-2022)*, une équipe dédiée à cette innovation a été créée au sein de la *Division du développement économique* de la ville de Montréal. Cette équipe est maintenant responsable de la promotion de l'ÉS au sein de la métropole, du développement et du financement des programmes dédiés à ce tiers secteur et des partenariats avec les parties prenantes. Ce plan décrit les actions que Montréal peut entreprendre pour promouvoir et intégrer l'ÉS dans sa stratégie de développement socioéconomique ainsi que dans l'ensemble de ses opérations.



⁵¹ Source: Ville de Montréal, 2009, cité dans (M. Mendell et al. 2020)

Tableau 9 : Ville de Montréal

Axe principal	Leviers d'action
Reconnaissance et promotion de l'ÉS	<ul style="list-style-type: none"> Plan d'action en innovation sociale (2018-2022)⁵² qui vise à permettre un nouvel essor de l'innovation sociale, à travers la reconnaissance des acteurs économiques porteurs de changement, l'accompagnement des initiatives collectives et le financement des projets collectifs et sociaux. En 2018, la ville de Montréal a financé une délégation d'acteurs montréalais pour participer à l'événement GSEF Bilbao 2018. En 2018-2019, elle a financé deux missions d'études à Barcelone et à Séoul pour la promotion, la mobilisation et le partage des connaissances entre les villes engagées dans la promotion de l'ÉS au niveau international (M. Mendell et al., 2020, p. 16).
Soutien à l'entrepreneuriat collectif (démarrage, consolidation et développement des EÉS)	Subvention des travaux faits dans les bâtiments occupés par les entreprises d'économie sociale ⁵³ . Règlement sur les subventions relatives à l'acquisition d'immeubles par des entreprises d'économie sociale et à la construction et la rénovation de bâtiments affectés à des activités économiques à finalité sociale (RCG 21-019) ⁵⁴
Développement de partenariats entre villes/municipalités et les acteurs d'ÉS	Programme Impulsion Relance ⁵⁵ en partenariat avec le CESIM. Ce programme a soutenu 50 entreprises d'économie sociale montréalaises dans l'adaptation de leur modèle d'affaires et la relance de leurs activités ⁵⁶ . <ul style="list-style-type: none"> Projet UTILE (Logement étudiant à Montréal) Marchés réservés. En 2021 Montréal avait lancé un appel à projets pour réduire l'enfouissement de matières résiduelles. Projet SOL⁵⁷, un exemple de partenariat entre l'ÉS et l'administration municipale. Initiative de marchés solidaires dans certains arrondissements vivant le désert alimentaire. En 2017, la Ville avait confié le mandat de gérer le parc Frédéric Back à La Tohu (OBNL d'ÉS). Cet OBNL collabore maintenant avec plusieurs divisions de la ville de Montréal, notamment celles liées à la culture et aux parcs publics, ainsi que pour l'arrondissement de St-Michel-Parc-Extension-Villeray⁵⁸.
Renforcement de la contribution de l'ÉS par l'utilisation de leviers	<ul style="list-style-type: none"> Fonds de développement de l'économie sociale. PME MTL, le réseau de soutien aux entreprises de la ville de Montréal propose aux entreprises d'économie sociale de l'accompagnement et des subventions pouvant aller jusqu'à 50 000 \$.⁵⁹ Financement offert dans le cadre du programme Réseau accès entreprise Québec <p>Voici la liste des fonds spécifiques</p> <ul style="list-style-type: none"> Fonds de développement de l'économie sociale Fonds de souscription d'obligations communautaires Fonds Jeunes entreprises collectives Fonds INNOGEC Signataire de l'initiative L'économie sociale : j'achète ! depuis 2013. En 2019, la Ville de Montréal a modifié sa politique d'approvisionnement responsable et équitable afin d'intégrer le principe de préférence pour les entreprises d'économie sociale (Articles 4 et 6). Soutien aux projets d'acquisition, de construction, de rénovation et d'agrandissement d'immeubles Injection de 500 000 \$ pour appuyer l'émission d'obligations communautaires⁶⁰

⁵² Plan d'action en innovation sociale - 2018-2022 (Juillet 2017). https://portail-m4s.s3.montreal.ca/pdf/mtl_tissermontreal_innovationsociale_plan_2018-2022.pdf

⁵³ <https://montreal.ca/articles/soutien-offert-aux-entreprises-deconomie-sociale-4987>

⁵⁴ <https://montreal.ca/reglements-municipaux/recherche/615b34b3ee486000110b28c7>

⁵⁵ <https://www.esmtl.ca/impulsion-relance/#dequoisagitil>

⁵⁶ <https://www.esmtl.ca/impulsion-relance/>

⁵⁷ Projet SOL est une nouvelle entreprise d'économie sociale créée pour offrir des services alimentaires dans les institutions montréalaises regroupées au sein d'Espace pour la vie : le Biodôme et le Planétarium Rio Tinto Alcan

⁵⁸ (M. Mendell et al. (2020, P.12).

⁵⁹ Pour consulter le site de la ville, le lien est : <https://montreal.ca/articles/soutien-offert-aux-entreprises-deconomie-sociale-4987>

⁶⁰ Voir le lien pour les détails : <https://pmemtl.com/a-propos/actualites/montreal-appuie-l-economie-sociale-et-locale>

2.3.2 VILLE DE GATINEAU

Politique de développement de l'ÉS

La ville de Gatineau a adopté, le 20 octobre 2020, la première [politique municipale d'économie sociale](#) au Québec. Cette politique est le produit d'un exercice de consultation qui a permis la mobilisation et la sensibilisation d'une diversité d'acteurs, incluant les citoyens.

Les objectifs de cette politique⁶¹ sont :

- Favoriser l'émergence, la consolidation et le développement des entreprises d'ÉS dans l'ensemble de secteurs d'activités économiques.
- Développer, au sein de l'administration municipale, une culture et des pratiques valorisant l'ÉS comme solution aux enjeux sociaux spécifiques
- Contribuer à la satisfaction des besoins existants et futurs des citoyens et citoyennes de Gatineau.
- Reconnaître et promouvoir la contribution de l'économie sociale au renforcement de la vitalité économique, sociale et culturelle de Gatineau.
- Contribuer à la mise en place de conditions facilitant la participation citoyenne à l'émergence et la consolidation d'initiatives contribuant à la vitalité économique, sociale et culturelle de Gatineau.
- Optimiser le potentiel du secteur de l'ÉS comme composante d'une transition écologique et sociale à Gatineau

Plan d'action pour l'implantation de la politique

Pour mettre en œuvre sa politique d'ÉS, le Conseil municipal de la ville du Gatineau a adopté, le 16 mars 2021, la création d'un sous-comité de travail responsable du développement du premier plan d'action 2021-2025⁶². Ce sous-comité est rattaché à la commission de développement économique de la ville. Les principales actions proposées, dans ce plan, sont résumées dans le tableau suivant.

Dans le cadre du déploiement de son *Plan stratégique de développement économique 2021-2026* et de la mise en œuvre de sa *Politique d'économie sociale*, la ville de Gatineau a renouvelé son entente avec l'organisme *ID Gatineau*. Cette entente inclut un mandat spécifique dédié au soutien des entreprises d'économie sociale. L'accompagnement et l'incubation de ces entreprises sont réalisés par la *Coopérative de développement régional Outaouais-Laurentides (CDROL)*⁶³.



⁶¹https://www.gatineau.ca/portal/default.aspx?p=guichet_municipal/administration_municipale/politiques_vision/politique_economie_sociale

⁶²https://www.gatineau.ca/docs/guichet_municipal/administration_municipale/politiques_vision/politique_economie_sociale/plan_action.fr-CA.pdf

⁶³ Pour plus de renseignements sur ce mandat, consultez ce fichier : [présentation du mandat \(2021-2022\) \[PDF\]](#)

Tableau 10 : Ville de Gatineau

Axe principal	Leviers d'action
<p>Reconnaissance et promotion de l'ÉS</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre d'une stratégie de promotion de l'ÉS auprès du grand public incluant les jeunes, les autochtones et les nouveaux arrivants • Diffusion de la politique d'ÉS par des sessions d'informations auprès du grand public et des partenaires d'écosystème • Développement d'un programme permanent de sensibilisation et de formation pour les acteurs de l'administration municipale • Échanges et collaboration avec d'autres villes, organismes et institution d'enseignement au Québec, au Canada et à l'international sur les meilleures pratiques en ÉS • Rendre visible la contribution de l'ÉS dans les communications de la Ville • Développement des collaborations avec les institutions d'enseignement supérieur dans le domaine de la recherche et du soutien programmes en ÉS
<p>Soutien à l'entrepreneuriat collectif (démarrage, consolidation et développement des EÉS)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer l'accessibilité des ÉS aux fonds municipaux dédiés à l'entrepreneuriat, aux divers programmes et autres formes de soutien • S'appuyer sur l'expertise des partenaires clés de l'ÉS et développer des ententes visant des services d'accompagnement en ÉS • Faire appel à l'expertise des partenaires d'ÉS dans les secteurs de l'habitation, la culture, l'environnement, particulièrement dans la mise en place de nouveaux services aux citoyens • Favoriser le virage numérique des entreprises d'ÉS et assurer l'accès aux initiatives collectives et locales
<p>Développement de partenariats entre villes/municipalités et les acteurs d'ÉS</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir un inventaire, par secteur d'activités, des partenariats existants entre la ville et les EÉS, et ce, par secteur d'activité • Établir des mécanismes de collaboration et d'échanges entre les services municipaux et les acteurs de l'ÉS afin de coconstruire des réponses aux besoins identifiés • Assurer aux élus et aux fonctionnaires de la ville l'accès aux expertises et services-conseils pour assurer la mise en œuvre de la politique, en collaboration avec le pôle régional d'ÉS de l'Outaouais • Élaborer un processus d'évaluation et ententes entre la ville et ses partenaires ou fournisseurs locaux et d'ÉS
<p>Renforcement de la contribution de l'ÉS par l'utilisation de leviers</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Accroître les achats municipaux auprès des EÉS et les entreprises locales • Poursuivre et intensifier des investissements directs ou indirects dans des infrastructures collectives : l'habitation collective, la culture, les loisirs et l'immobilier commercial. • Créer des conditions favorables pour un mécanisme « Économie sociale » au sein de l'appareil municipal en embauchant un porteur de la politique d'ÉS • Effectuer une évaluation régulière de la mise en œuvre de la politique d'ÉS et apporter les ajustements au besoin
<p>Favorisation ou renforcement de la participation citoyenne</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Former une équipe multiservice dont le mandat sera de favoriser l'approche des communs, soit la participation citoyenne dans la recherche et la mise en œuvre de solutions innovatrices au service de la qualité de vie et d'intérêt général • Agir comme partenaire du laboratoire d'innovation citoyenne de Gatineau (LICG), soutenu par le pôle d'ÉS de l'Outaouais pour favorise l'émergence et le développement de projets novateurs.

2.3.3 VILLE DE SHERBROOKE

Une politique d'économie sociale en préparation

La ville de Sherbrooke est en processus de préparation de sa politique de l'économie sociale, affirmant l'importance de ce secteur pour répondre aux besoins non comblés des citoyens et des quartiers, comme le montre cette déclaration, en bas de page, de sa mairesse⁶⁴. Pour préparer cette politique, la Ville a offert une aide financière de 25 000 \$ pour *Entreprendre Sherbrooke*, organisme mandaté pour piloter son processus d'élaboration. En effet, *Entreprendre Sherbrooke* a pu mobiliser les acteurs de l'écosystème de l'ÉS qui sont, actuellement, en processus de coconstruction de cette politique visant:

- La reconnaissance de l'ÉS comme outil de renforcement de la vitalité économique, sociale et culturelle
- Le renforcement des partenariats avec les EÉS et le développement d'une culture et des pratiques valorisant l'ÉS
- La priorisation de la pérennité des EÉS existantes et les conditions d'émergence de nouvelles entreprises.
- Le soutien et l'encouragement de la participation citoyenne dans l'émergence et la consolidation d'initiatives et projets contribuant à la vitalité socioéconomique et culturelle.
- La maximisation du potentiel de l'ÉS comme moyen et composante de la transition socio-écologique.

Les pratiques et les actions qui sont mises en place par la ville de Sherbrooke pour soutenir l'émergence et le développement des entreprises d'économie sociale sur son territoire sont résumées dans le tableau suivant :



⁶⁴ « Lorsqu'on veut une société solidaire, plus juste, qui soutient toutes les couches de la population, on doit mettre l'accent sur l'économie sociale. On a trop longtemps sous-estimé l'importance de l'économie sociale au sein de notre communauté. On a plusieurs excellents exemples d'entreprises et d'organismes d'économie sociale qui ont eu des impacts sur différentes sphères de notre société tout en ayant un modèle économique viable et une gouvernance transparente et démocratique. Nous avons choisi à Sherbrooke d'affirmer notre leadership dans ce domaine et c'est exactement ce que nous allons faire avec notre première politique de développement d'économie sociale. » - Évelyne Beaudin, mairesse de Sherbrooke. Source: [Site web de la ville de Sherbrooke](#)

Tableau 11 : Ville de Sherbrooke

Axe principal	Leviers d' action
Reconnaissance et promotion de l'ÉS	<ul style="list-style-type: none"> • La Ville de Sherbrooke confie à Entreprendre Sherbrooke le mandat d'assurer le développement et la promotion de l' économie sociale sur son territoire.
Soutien à l'entrepreneuriat collectif (démarrage, consolidation et développement des EÉS)	<ul style="list-style-type: none"> • « Entreprendre Sherbrooke » s' est doté de trois conseillers en ÉS : Conseiller en financement de l'ÉS ; conseiller au développement de l'ÉS ; déléguée à l' économie sociale et à l' écoresponsabilité • Politique de soutien aux entreprises d'ÉS adoptée en avril 2016. • Ce mandat inclut l' offre de services de première ligne aux entreprises d' économie sociale du territoire de Sherbrooke ainsi que la gestion du Fonds de développement des entreprises d' économie sociale (FDEÉS).
Développement de partenariats entre villes/municipalités et les acteurs d'ÉS	<ul style="list-style-type: none"> • Une Démarche en développement économique et social inclusif (DESI) a été créée à la suite d' une consultation auprès du milieu. Celle-ci est coordonnée par l' équipe de la cellule d' économie sociale d' <i>Entreprendre Sherbrooke</i>, en collaboration avec les citoyens et les différents acteurs du milieu⁶⁵. • Partenariat entre le Pôle d'entrepreneuriat collectif de l'Estrie et <i>Entreprendre Sherbrooke</i>
Renforcement de la contribution de l'ÉS par l' utilisation de leviers	<ul style="list-style-type: none"> • Financement via le « Fonds de développement des entreprises d' économie sociale (FDEÉS) » • Signature de l' initiative « L' économie sociale, j' achète! »⁶⁶
Reconnaissance et promotion de l'ÉS	<ul style="list-style-type: none"> • La Ville de Sherbrooke confie à Entreprendre Sherbrooke le mandat d'assurer le développement et la promotion de l' économie sociale sur son territoire.
Soutien à l'entrepreneuriat collectif (démarrage, consolidation et développement des EÉS)	<ul style="list-style-type: none"> • « Entreprendre Sherbrooke » s' est doté de trois conseillers en ÉS : Conseiller en financement de l'ÉS ; conseiller au développement de l'ÉS ; déléguée à l' économie sociale et à l' écoresponsabilité • Politique de soutien aux entreprises d'ÉS adoptée en avril 2016. • Ce mandat inclut l' offre de services de première ligne aux entreprises d' économie sociale du territoire de Sherbrooke ainsi que la gestion du Fonds de développement des entreprises d' économie sociale (FDEÉS).
Développement de partenariats entre villes/municipalités et les acteurs d'ÉS	<ul style="list-style-type: none"> • Une Démarche en développement économique et social inclusif (DESI) a été créée à la suite d' une consultation auprès du milieu. Celle-ci est coordonnée par l' équipe de la cellule d' économie sociale d' <i>Entreprendre Sherbrooke</i>, en collaboration avec les citoyens et les différents acteurs du milieu⁶⁷. • Partenariat entre le Pôle d'entrepreneuriat collectif de l'Estrie et <i>Entreprendre Sherbrooke</i>

⁶⁵ Une personne-ressource sera d' ailleurs embauchée par *Entreprendre Sherbrooke* dans le but de coordonner cette démarche. « Celle-ci permettra de s' assurer qu' il y ait des retombées sociales pour chaque investissement qui est fait au centre, explique Arielle Drissen, déléguée à l' économie sociale chez *Entreprendre Sherbrooke*. Concrètement, on ne va pas juste réfléchir, on va passer à l' action. » Source : <https://www.entreprendresherbrooke.com/une-demarche-est-lancee-pour-favoriser-linclusion-sociale-au-centre-ville/>

⁶⁶ <https://economiesocialeestrie.ca/nos-services/#les-signataires>

⁶⁷ Une personne-ressource sera d' ailleurs embauchée par *Entreprendre Sherbrooke* dans le but de coordonner cette démarche. « Celle-ci permettra de s' assurer qu' il y ait des retombées sociales pour chaque investissement qui est fait au centre, explique Arielle Drissen, déléguée à l' économie sociale chez *Entreprendre Sherbrooke*. Concrètement, on ne va pas juste réfléchir, on va passer à l' action. » Source : <https://www.entreprendresherbrooke.com/une-demarche-est-lancee-pour-favoriser-linclusion-sociale-au-centre-ville/>

2.3.4 VILLE DE LAVAL

Une politique d'économie sociale en préparation

La ville de Laval est aussi en processus de préparation de sa politique d'économie sociale, ceci montre l'importance que cette ville accorde à la contribution de ce secteur aux enjeux de développement socioéconomique de son territoire. En effet, le *Pôle régional d'économie sociale de Laval (PRESL)* a été mandaté pour préparer cette politique. D'ailleurs, selon un communiqué émis lors de l'annonce de ce mandat, la ville de Laval a déclaré que dans le cadre de sa vision stratégique de développement économique du territoire 2023-2027, elle reconnaît le PRESL comme un partenaire économique⁶⁸.



Tableau 12 : Ville de Laval

Axe principal	Leviers d'action
Reconnaissance et promotion de l'ÉS	<ul style="list-style-type: none"> La ville de Laval a mandaté le <i>Pôle régional d'économie sociale de Laval (PRESL)</i> pour développer et proposer une politique d'économie sociale et un plan d'action pour Laval. Ce mandat est accompagné d'un montant de 100 000 \$ pour la l'élaboration et la mise en œuvre de la politique⁶⁹. Le Pôle participe aussi aux réunions de planification en ÉS et est membre du comité Fonds d'économie sociale⁷⁰ La ville compte un poste de commissaire à l'ÉS et un élu responsable de l'ÉS La direction du développement économique participe aussi aux travaux de développement d'une politique d'ÉS pour la ville de Laval Renouvellement du financement du PRESL par une entente de 300 000 \$ sur 3 ans. Par cette entente, le PRESL a le mandat de valoriser l'économie sociale, de soutenir l'émergence d'entreprises collectives, de renforcer celles existantes et de déployer un écosystème fort.⁷¹
Soutien à l'entrepreneuriat collectif (démarrage, consolidation et développement des EÉS)	<ul style="list-style-type: none"> Fonds d'ÉS ayant comme mission de soutenir les entreprises, les coopératives et les projets d'économie sociale. Accompagnement des entreprises d'ÉS
Développement de partenariats entre villes/municipalités et les acteurs d'ÉS	<ul style="list-style-type: none"> Soutien des entreprises en partenariat avec les organismes d'accompagnement Projets en partenariat avec les EÉS La ville de Laval favorise aussi la politique de gré à gré dans l'octroi de contrats.

⁶⁸ Site internet de la Ville de Laval – Nouvelles-Communiqué du 11 mai 2023. [Ville de Laval - Laval octroie 100 000 \\$ pour la réalisation d'une politique d'économie sociale](#) (page consulté le 30 août 2023)

⁶⁹ Ibid

⁷⁰ Site Internet de la Ville de Laval – comité Fonds d'ÉS. <https://www.laval.ca/Pages/Fr/A-propos/comite-fonds-economie-social.aspx> (page consulté le 30 août 2023)

⁷¹ Site internet de la Ville de Laval – Nouvelles-Communiqué du 11 mai 2023.

CONCLUSION

Ce portrait montre que les lois, les politiques et les pratiques développées par certains pays et villes pour favoriser l'ÉS sur leurs territoires, ainsi que les diverses résolutions des institutions internationales, incitent les acteurs socio-économiques à considérer la contribution de ce tiers secteur lors de la préparation de leurs plans de développement. Il illustre aussi que les d'actions ayant le plus de retombées sur les communautés, ce sont celles produites par des projets communs, développés conjointement par les villes et les EÉS. En effet, le partenariat entre les municipalités/villes, en tant que gouvernements de proximité, et les acteurs de l'ÉS contribue non seulement à l'essor de l'ÉS, mais aussi à mieux répondre aux besoins et enjeux des communautés locales.

Le tableau suivant résume les actions qui semblent les plus porteuses en ce qui a trait aux retombées autant sur le développement de l'ÉS que sur l'amélioration de la qualité de vie des populations ayant été le laboratoire de ces actions.

Tableau 13 : Actions porteuses pour le développement de l'ÉS

Axe principal	Leviers d'action
<p>Reconnaissance et promotion de l'ÉS</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Feuille de route territoriale sur l'ÉS/Stratégie de développement de l'ÉSS/Politique économique de développement de l'ÉS / Programme d'appui / Cadre réglementaire / Convention signée par la ville • Cartographie, création de supports et événements de sensibilisation à l'ÉS (ex. promotion de la consommation responsable, de l'entrepreneuriat collectif, entre autres)
<p>Soutien à l'entrepreneuriat collectif (démarrage, consolidation et développement des EÉS)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Création des structures de soutien local à l'ÉS (arrondissement ou quartier) / Mise en place et financement de locaux dédiés accueillant ces structures ou organisations / Récompense ou reconnaissance à leur engagement • Promotion et programmes d'accompagnement des porteurs de projets et des entreprises socialement innovantes • Rapprochement de l'ÉS du monde éducatif : faire connaître l'ÉS comme profession, intégrer ou développer des programmes dans les institutions d'enseignement / Dispositif d'accompagnement dédié aux étudiants

Axe principal	Leviers d'action
<p>Développement de partenariats entre villes/municipalités et les acteurs d'ÉS</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Délégation à des EÉS de la mise en place des plans d'action ou de l'élaboration dédiés plans ou politiques d'action • Partenariats pour soutenir le développement économique et social / Développement d'alliances entre acteurs de l'ÉS, autorités locales et citoyens / Pacte pour l'ÉS (plan cadre visant à favoriser la concertation entre les parties prenantes) • Projets visant à améliorer la capacité des décideurs politiques régionaux et de l'administration publique de comprendre et « intégrer » l'ÉS (ex. Projet européen RÉPONDRE) • Développement de projets concrets entre la ville et les EÉS (ex. « Communautés urbaines » en Espagne ou « Entreprise villageoise » en Corée du Sud)
<p>Renforcement de la contribution de l'ÉS par l'utilisation de leviers</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Obtention par la ville d'un label (ex. « Territoire du commerce équitable », « Pôle territorial de coopération économique », « Fair Trade City », « Mecque des entreprises sociales ») • Mise en place d'actions pour « imprégner » l'administration publique (mairie, arrondissements) des pratiques de l'ÉS et favoriser le travail transversal (ex. promotion des achats publics, financement ou création de structures de soutien et d'espaces de coopération, engagement pour développer des activités à impact avec soutien financier) • Mise en place de projets communs d'innovation sociale et environnementale et tout type de projets d'ÉS • Création de fonds dédiés / Programmes d'appui financiers et de promotion / Reconnaissance, distinctions, prix aux projets d'ÉS. • Réalisation des projets de recherche sur l'ÉS.
<p>Favorisation ou renforcement de la participation citoyenne</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Communautés urbaines (Espagne) : communautés composées de diverses parties prenantes et dont l'objectif est de créer des projets répondant aux besoins collectifs et de développement local en renforçant les biens communs, la coopération et le soutien mutuel • Entreprises villageoises (Corée du Sud) : créées et gérées par les résidents locaux, elles visent à répondre à des besoins locaux tout en créant des emplois. L'entrée des EÉS est favorisée par la loi.

Soulignons, pour conclure, que toutes ces actions développées et mises en place par les villes/municipalités/régions ciblées visent en général ces 5 objectifs :

- Soutenir la création et le développement des EÉS: contribuer au renforcement d'un écosystème de l'accompagnement et du financement des structures de l'ÉS, et encourager les achats responsables afin de faire de la place aux EÉS dans des créneaux (marchés) concurrentiels ;
- Appuyer le développement des réseaux de l'ÉS : soutenir localement les réseaux de l'ÉS dans leur mission de structuration, d'accompagnement et de développement des EÉS ;
- Soutenir des actions de sensibilisation à l'ÉS: favoriser les actions de promotion de ce secteur, de ses valeurs, de ses principes et de ses opportunités auprès du grand public, des professionnels et des élus et leur montrer que l'ÉS est importante. Sensibilisation par la communication, la production des statistiques et les études mettant en valeur l'impact des entreprises d'économie sociale ;
- Encourager la coopération et le partenariat : intégrer l'ÉS et favoriser les partenariats entre tous les acteurs d'un territoire (Entreprises d'économie sociale, entreprise classique, collectivités territoriales, centres de recherche, etc.) afin de démultiplier leur impact et faire face aux enjeux communs de développement ;
- Accompagner le développement des initiatives d'innovation sociale: soutenir l'émergence et le soutien des projets socialement innovants afin d'encourager la création de réponses nouvelles aux besoins socioéconomiques des territoires qui ne sont pas comblés par les entreprises classiques et les organisations publiques et parapubliques.

REFERENCES

Bibliographie

- Bellocq, Claire et *all.* (2023). *Les Objectifs de Développement Durable et l'ESS*. Chaire TerrESS.
<https://chaireterres.hypotheses.org/files/2023/04/ODD-et-ESS.pdf>
- Comeau, Y., et *all.* (2002). *L'économie sociale et le Sommet socioéconomique de 1996 : le bilan des acteurs sur le terrain* (diffusion numérique 30 août 2004). *Érudit*, Volume 15, numéro 2, p. 186-202.
<https://www.erudit.org/fr/revues/nps/2002-v15-n2-nps722/008923ar/>
- Mendell, M., et *all.* (2020). *Les politiques publiques en faveur de l'économie sociale et solidaire dans la Ville de Montréal*, UNRISD Working Paper, No. 2020-4F, United Nations Research Institute for Social Development (UNRISD), Geneva.
<https://www.econstor.eu/bitstream/10419/246237/1/WP2020-04F.pdf>
- Saddier, J. et *all.* (2021). *Territoires urbains – ÉS et solidaire & Innovation sociale. Cadres et leviers d'action des métropoles, agglomérations et grandes villes pour renforcer l'ESS*. AVISE, France urbaine & RTES.
https://www.rtes.fr/system/files/2021-11/avise_franceurbaine_rtes-etude-territoires_urbains_ess_is-2021.pdf

Liens et rapports de recherche institutionnels

- Alliance Coopérative Internationale (2022). *Le rapport de l'OIT définit l'ordre du jour des discussions en vue de sa conférence internationale du travail*. IA COOP. <https://www.ica.coop/fr/presse/actualites/rapport-loit-definit-lordre-du-jour-discussions-vue-sa-conference-internationale>
- Andalucía Emprende (2021, version actualisée). Colección Manuales de apoyo al emprendimiento. *Manual de Emprendimiento colectivo y Economía social*. <https://www.juntadeandalucia.es/export/drupaljda/Manual-de-Emprendimiento-Colectivo-Economia-Social.pdf>
- Assemblée générale des Nations Unies, 77^e session (2023). *Promoting the social an solidarity economy for sustainable development*. Adoptée le 18 avril 2023. ONU. https://unsse.org/wp-content/uploads/2023/05/A_RES_77_281-EN.pdf
- Cabinet du Président de la République de Corée. Documents politiques. Économie sociale. *Plan de relance de l'ÉS*. Mise à jour 2020-03-10. <https://www.korea.kr/special/policyCurationView.do?newsId=148867775>
- Commission européenne. Employment, Social Affaires & Inclusion. Communiqué de presse (2021). *Social Economy Action Plan*. <https://ec.europa.eu/social/main.jsp?langId=en&catId=89&newsId=10117&furtherNews=yes#navItem-1>
- Conférence internationale du Travail, 110^e session (2022). *Résolution concernant le travail décent et l'économie sociale et solidaire*. Adoptée le 10 juin 2020. OIT. https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_norm/---relconf/documents/meetingdocument/wcms_848645.pdf
- Conférence Internationale du Travail, 11^e session (2023). *Résultat des travaux de la Commission chargée de la discussion générale sur une transition juste*. OIT. https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_norm/---relconf/documents/meetingdocument/wcms_885376.pdf
- Consejo Económico y Social de España. Colección Dictámenes. Número 9/2023. *Sobre el Anteproyecto de Ley Integral de impulso de la economía social. Sesión ordinaria del pleno de 3 de mayo de 2023*. <https://www.ces.es/documents/10180/5301494/Dic092023.pdf>

- Conseil au niveau des Ministres de l'OCDE (2022). *Recommandation sur l'ÉSS et l'innovation sociale*. Adoptée le 10 juin 2022. OCDE. <https://www.oecd.org/fr/rcm/Recommandation-sur-l-economie-sociale-et-solidaire-et-l-innovation-sociale.pdf>
- Economia Social. *Projet Per una compra sense residus Reducció de l'ús massiu dels envasos d'un sol ús* : <https://economiasocial.coop/projecte-singular/per-una-compra-sense-residus-reduccio-de-lus-massiu-dels-envasos-dun-sol-us>
- Economia Social Catalunya (2020). *Bases de la llei d'economia social i solidària*. https://economiasocialcatalunya.cat/wp-content/uploads/2020/12/BasesLLeESS_VDef_1.pdf
- Ecosolies (2022). *Feuille de route Territoriale de l'Économie sociale et solidaire Responsable à l'horizon 2026*. Nantes Métropole. https://metropole.nantes.fr/files/live/sites/metropolenantesfr/files/delib/deliberations/conseil-metropolitain/2022/03-24/documents/03_20220324_CNМ_DELA2_feuille-de-route-ESS.annexe.odt..pdf
- Entreprendre Sherbrooke. *Une démarche est lancée pour favoriser l'inclusion sociale au centre-ville*. Article publié le 6 novembre 2022 : <https://www.entreprendresherbrooke.com/une-demarche-est-lancee-pour-favoriser-linclusion-sociale-au-centre-ville/>
- Federación de cooperativas y de la economía social de Madrid (2017). *Estrategia Española de la Economía Social 2017-2020*. Observatorio de la economía social de Madrid. <https://observatorioeconomiasocial.madrid/blog/estrategia-espanola-economia-social/>
- Generalitat de Catalunya. *Projet européen RESPONDET*. Dernière mise à jour : 20 déc. 2022. https://treball.gencat.cat/ca/ambits/economia_social/recursos/respondet/
- Generalitat de Catalunya. Departament d'Empresa i Treball. *Comunalitats Urbanes*. [https://treball.gencat.cat/ca/ambits/economia_social/recursos/comunalitats-urbanes/index.html#googtrans\(ca|fr\)](https://treball.gencat.cat/ca/ambits/economia_social/recursos/comunalitats-urbanes/index.html#googtrans(ca|fr))
- Junta de Andalucía. *Políticas públicas sobre economía social. Programa de Apoyo a la Promoción y el Desarrollo de la Economía Social*. Portal de la Junta de Andalucía. <https://www.juntadeandalucia.es/organismos/empleoempresaytrabajoautonomo/areas/economia-social/politicas.html>
- Junta de Andalucía. *Premios Andalucía para la Economía Social*. Dernière mise à jour, 5 octobre 2023. <https://www.juntadeandalucia.es/organismos/empleoempresaytrabajoautonomo/servicios/procedimientos/detalle/24413.html>
- Ministerio de la Presidencia, Consejo de ministros (2022). *Plan de Relance, de Transformation et de Résilience. PERTE de l'économie sociale et des soins*. Site Internet officiel del presidente del Gobierno y el Consejo de Ministros. <https://www.lamoncloa.gob.es/consejodeministros/resumenes/Documents/2022/210622-perte-economia-social-y-de-los-cuidados-memoria-completa.pdf>
- Municipalité de Barcelona. Bureau de l'Économie sociale et solidaire. *Économie, Travail, Compétitivité et Finance. Qué es la Estrategia 2030*. <https://ajuntament.barcelona.cat/economia-social-solidaria/es/estrategia-essbcn2030>, consulté le 26 mai 2023.
- Municipalité de Reus. *Reus presenta un pla d'acció per donar un major impuls a l'economia social i cooperativa*. Communiqué de presse. Publié le 15 septembre 2022. <https://www.reus.cat/noticia/reus-presenta-un-pla-daccio-donar-un-major-impuls-leconomia-social-i-cooperativa>, consulté le 26 mai 2023.

- Municipalité de SantCugat. *L'Ateneu Parla amb La Transformadora. "Temps de cures"*. Activité organisée le 13 décembre 2022. <https://santcugat.cat/activitat/lateneu-parla-amb-la-transformadora-temps-de-cures>
- NacioMarensa. PLE Marensa. *Approbation du Plan d'impulsion de l'économie sociale et solidaire 2023-2025 de Manresa*. Publiée le 17 février 2023. <https://www.naciodigital.cat/manresa/noticia/107902/pla-dimpuls-de-leconomia-social-i-solidaria-manresa>, consulté le 26 mai 2023.
- PME-MTL. Montréal appuie l'économie sociale et locale. Communiqué publié le 9 sept. 2021. <https://pmemtl.com/a-propos/actualites/montreal-appuie-l-economie-sociale-et-locale>
- Pôle d'entrepreneuriat collectif Estrie. *Signataires de la Déclaration d'engagement à l'achat auprès des entreprises collectives de l'Estrie* : <https://economiesocialeestrie.ca/nos-services/#les-signataires>
- République de Corée. Ministère de la Législation gouvernementale. *Loi sur la promotion de l'entreprise sociale*. Entrée en vigueur le 2 août 2012. <https://www.law.go.kr/%EB%B2%95%EB%A0%B9/%EC%82%AC%ED%9A%8C%EC%A0%81%EA%B8%B0%EC%97%85%EC%9C%A1%EC%84%B1%EB%B2%95>
- République de Corée. Ministère de la Stratégie et des Finances (2017). *Plan de relance de l'économie sociale* (en coréen). https://sehub.net/wp-content/uploads/2017/10/20171025_010754.pdf
- République de Corée. Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité. *Entreprise villageoise - Directives de mise en œuvre du projet de développement d'entreprises villageoises*. <https://www.mois.go.kr/frt/sub/a06/b06/village/screen.do>
- République Française. Légifrance. *Loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire*. Version en vigueur le 18 octobre 2023. <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000029313296>
- Réseau Européen des Villes & Régions de l'Économie sociale (2022). *Local Examples* : <https://www.revesnetwork.eu/wp-content/uploads/2022/07/Local-Examples.pdf>
- Unión General de Trabajadores de Andalucía (2011). *III Pacto Andaluz por la Economía Social*, souscrit par la Junta de Andalucía, la Confederación Sindical Comisiones Obreras de Andalucía et la Confederación de Entidades para la Economía Social de Andalucía. <https://www.ugt-andalucia.com/documents/10157/53370/III+Pacto+Final.pdf>
- Ville de Gatineau. *Politique d'économie sociale*. Dernière mise à jour, 19 novembre 2023. https://www.gatineau.ca/portail/default.aspx?p=guichet_municipal/administration_municipale/politiques_vision/politique_economie_sociale
- Ville de Gatineau. *Plan d'action de la Politique d'économie sociale 2021-2025*. https://www.gatineau.ca/docs/guichet_municipal/administration_municipale/politiques_vision/politique_economie_sociale/plan_action.fr-CA.pdf
- Ville de Laval. *Laval octroie 1000 000 \$ pour la réalisation d'une politique d'économie sociale*. Communiqué publié le 11 mai 2023. [Ville de Laval - Laval octroie 100 000 \\$ pour la réalisation d'une politique d'économie sociale](https://www.laval.ca/Pages/Fr/A-propos/comite-fonds-economie-social.aspx), consulté le 30 août 2023.
- Ville de Laval. Comité Fonds d'économie sociale : <https://www.laval.ca/Pages/Fr/A-propos/comite-fonds-economie-social.aspx>, consulté le 30 août 2023
- Ville de Lille. Service action économique et commerce. *La stratégie Développement de l'Économie sociale et solidaire* : <https://www.lille.fr/Commerçants-et-entrepreneurs/Economie-Sociale-et-Solidaire2/La-strategie-Developpement-de-l-Economie-Sociale-et-Solidaire>

- Ville de Montréal. *Plan d'action en innovation sociale – Tisser Montréal 2018-2022* (Juillet 2017). https://portail-m4s.s3.montreal.ca/pdf/mtl_tissermontreal_innovationsociale_plan_2018-2022.pdf
- Ville de Montréal. *Soutien offert aux entreprises d'économie sociale*. Article publié le 24 août 2023. <https://montreal.ca/articles/soutien-offert-aux-entreprises-deconomie-sociale-4987>
- Ville de Montréal. *Règlement sur les subventions relatives à l'acquisition d'immeubles par des entreprises d'économie sociale et à la construction et la rénovation de bâtiments affectés à des activités économiques à finalité sociale* (RCG 21-019). Entrée en vigueur le 5 octobre 2021. <https://montreal.ca/reglements-municipaux/recherche/615b34b3ee486000110b28c7>
- Ville de Sherbrooke. *Vers une première politique de développement de l'économie sociale*. Communiqué de presse publié le 25 janvier 2023. <https://www.sherbrooke.ca/fr/vie-municipale/actualites/communiques-de-presse/910/vers-une-premiere-politique-de-developpement-de-l-economie-sociale>

Sites et liens institutionnels

- Cabinet. Centre de soutien à l'économie sociale de Séoul : <https://cabinet.kr/about-us>
- Communalitats urbanes : <https://comunalitats.cat/comunalitats>
- Conseil d'économie sociale de l'Île de Montréal. Programme Impulsion relance : <https://www.esmtl.ca/impulsion-relance/#dequoisagitil>
- Crédit Municipal de Nantes. ESS Nantes Factory. Dernière mise à jour 2023 : <https://creditmunicipal-nantes.fr/services/prets/ess-nantes-factory/>
- Ecosolies (Les). Projet Solilab : <https://www.ecosolies.fr/-Le-Solilab->
- Fòrum dels Barris, de la communauté urbaine de Tarragone : <https://www.forumdelsbarris.cat>
- Hôtel de ville de Séoul – Régime de base d'économie sociale : <https://news.seoul.go.kr/economy/archives/82641>
- Hôtel de ville de Séoul. Soutien à la croissance des EÉS : <https://news.seoul.go.kr/economy/archives/82634>
- Korea Social Enterprise Promotion Agency : https://www.socialenterprise.or.kr/_engsocial/
- Nuri Ensemble : <https://www.hknuri.co.kr/main.do>
- Projet SOL : <https://projetsol.ca/>
- Réseau national pour la revitalisation de l'économie sociale/ Centre d'appui à l'activation de l'ÉS : https://knsec.or.kr/bbs/board.php?bo_table=B12
- Seoul Social Economy Center : https://sehub.net/district_support_organization
- TANDEM Social - Treballem per transformar : <https://www.tandemsocial.coop>
- Ville de Paris. L'économie sociale et solidaire. Dernière mise à jour le 4 nov. 2021. <https://www.paris.fr/pages/entreprise-responsable-3503>